

SILLERY

25 10 2008

## Sillery

# Une Antenne de téléphonie mobile qui n'est pas la bienvenue

**Une antenne de téléphonie mobile doit être installée près de la supérette. Si l'opérateur garantit qu'il n'existe aucun risque pour la santé, un collectif d'habitants est loin d'en être convaincu.**

C'EST par hasard qu'un Sillerotin a aperçu récemment un panneau annonçant la future installation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur le site de la supérette locale.

Via le mail, la nouvelle a fait le tour de la commune et plusieurs personnes se sont associées en un collectif nommé « Pour une vie saine à Sillery » afin de lutter contre cette installation.

« Si au départ, nous n'étions pas contre son installation dans les champs à quelques centaines de mètres, confient Brigitte Foy, Corinne Sage et Isabelle Bouyer, un expert de l'association « Robin des Toits », fédérant toutes les demandes de ce genre nous a conseillé de ne pas accepter du tout cette antenne. De toute façon, on arrive tous

à téléphoner. Mais pour certains, il en faut toujours plus. La supérette est située au cœur d'un secteur très habité et plusieurs rapports citent des dangers dûs aux ondes électromagnétiques. Nous voulons que soit pris en compte le principe de précaution ».

Le collectif s'appuie notamment sur le rapport Bioinitiative de 2007 validé et soutenu par l'Agence Européenne de l'Environnement. Ce rapport résume toutes les conclusions scientifiques sur les effets sanitaires de la téléphonie mobile avec preuves des effets sur les différentes fonctions physiologiques du corps.

Guerre des rapports

En face, l'opérateur « Orange », représenté par Mme Baramanoff, s'appuie sur d'autres rapports, tous chaperonnés par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) dont la conclusion est simple : « Compte tenu des très faibles niveaux d'exposition et des résultats des travaux de recherche à ce jour, il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs des stations et réseaux sans fil pour la santé ». C'est la guerre des rapports !

« On nous a demandé l'installation de cet équipement car les gens se plaignent d'une transmission de mauvaise qualité. Et cette antenne dite « UMTS » est de dernière génération. Quand l'installation a été décidée, nous avons rencontré le maire qui nous a indiqué des sites susceptibles de nous accueillir et nous sommes mandatés par les pouvoirs publics. Nous avons strictement suivi la procédure normale.»

Quant à Christian Ragot, directeur de la supérette, il a simplement accepté cette installation, avec l'aval du maire, parce qu'il en a assez de devoir sortir pour téléphoner. « Ce n'est pas pour le modeste loyer (NDLR dont il est difficile de récupérer le montant exact), mais simplement parce que j'estime qu'à notre époque, on devrait pouvoir téléphoner de n'importe quel endroit ».

Après avoir distribué un tract, le collectif va aller à la rencontre des habitants et faire signer une pétition.

Affaire à suivre...



Pas contents, les membres du collectif